

Inauguration de la Résidence « Les Senioriales » à 37 SAINT AVERTIN

La Nouvelle République était présente : Voici son article

Indre-et-Loire - Saint-Avertin - Saint-avertin

Beaucoup de succès pour Les Senioriales

31/10/2013 05:34



Tweet



Invitée à s'exprimer, une résidente n'a pas tari d'éloges sur la nouvelle réalisation de Pierre et Vacances.

L'inauguration, en fin de semaine dernière, de la résidence Les Senioriales, du groupe Pierre et Vacances, a fourni l'occasion de faire le point sur l'attrait de ce genre de promotion immobilière. Situés en plein centre de la commune, à deux pas des commerces et des arrêts de Fil bleu, les appartements, majoritairement des T2 et T3, n'ont pas mis longtemps à se vendre.

Bruno Deville, le président des Senioriales, et Jean-Gérard Paumier, le maire, se sont félicités de cette réussite. Le premier en vantant les qualités du bâti ainsi que le nombre de services et animations proposés aux résidents. Pour le maire, c'est plutôt l'image de la commune qui tire bénéfice d'une telle opération.

Après la résidence des Tonnelles du Cher réalisée il y a quelques années par la Société d'économie mixte de la ville, l'immeuble des Senioriales, qui vient en lieu et place d'un semi-terrain vague et de garages vétustes, améliore l'aspect coquet du boulevard face au lac du Cher. De plus, et c'est sans doute le plus important, cette soixantaine de logements permet de densifier le centre-ville et d'apporter du chaland pour le commerce local.

Et voici un échange de commentaires édifiant

ADCS > 02/11/2013 16:06:27

Nouvelles résidences : oui ! Mais achever les précédentes !

Nous suivons à l'ADCS tout ce qui se passe avec le promoteur "Les Senioriales". En effet, nous avons été dans l'obligation de créer une association de défense afin de nous défendre - contre lui - et pour que nos nombreuses réclamations soient prises au sérieux.

Il y a en effet de multiples dommages, malfaçons, non-façons, des prestations prévues non réalisées - ou bâclées et il doit répondre sérieusement et concrètement à ces litiges !

Qu'il y ait des "défauts" dans une résidence neuve, chacun peut le comprendre.

Mais que le promoteur fasse en sorte de les négliger, de laisser tout traîner voire de prétendre que tout va bien, là nous ne pouvons plus tolérer.

C'est uniquement la raison des procès qui sont en cours. Comment une société, rachetée en 2007 par le groupe "Pierre et Vacances" en est encore à ce genre de relations avec des seniors (retraités) qu'elle prétend "servir" avec ses résidences "spéciales" où il y a beaucoup à dire et à redire ? Y compris ensuite dans le fonctionnement et la gestion !

L'ADCS apporte quelques précisions sur sa page Facebook ainsi que sur son site Internet =

www.senioriales-indignezvous.fr

ADCS.

Senioriales > 07/11/2013 10:47:21

@ ADCS

La satisfaction client fait partie des valeurs de l'entreprise Les Senioriales et elle s'illustre concrètement dans de nombreux services mis en place par la société.

Conseillers Commerciaux, Chargés de Relation Clientèle, équipe SAV et Responsables de la Vie des Copropriétés accompagnent tout au long de leurs démarches les clients, jusqu'à leur vie au sein des résidences.

En aucun cas Les Senioriales ne souhaitent esquiver les points de désaccord dont fait état l'association. La société travaille positivement à mettre en oeuvre les solutions adéquates pour la satisfaction de l'ensemble de ses résidents. Une première réunion était d'ailleurs organisée hier avec l'ADCS.

Gérard Pinneberg, directeur de la communication des Senioriales.

[Signaler un abus](#)

Le Directeur de la Communication, qui est aussi Directeur de Marketing et Directeur Commercial répond bien entendu à coté, mais c'est sans compter sans notre sagacité. Voici la réponse à la réponse !

Vos commentaires (6)

ADCS > 22/12/2013 09:56:27

Satisfaction ?

Il n'y en a aucune quand, en réponse à des questions ou réclamations, les copropriétaires ne reçoivent que du mépris, voire des menaces !

Les Senioriales présentent souvent des "témoignages" favorables... Mais, venant de locataires qui ne savent rien des litiges qui opposent des copropriétaires qui se sentent abusés et trompés, quelle est leur légitimité ?

Des locataires contestent maintenant des copropriétaires quand ils veulent se défendre ! Cela est inadmissible et les Senioriales entretiennent un climat détestable en créant des clans. Le clan Senioriales et le clan qui n'est pas d'accord !

Belle ambiance ?

Ce n'est pas, si il y a eu une rencontre (contact) le 6 novembre, entre des responsables de l'ADCS et des Senioriales que tout va bien. Rien de concret près de deux mois plus tard ! Nous tenons les adhérents de l'ADCS informés de ce qui se passe. Les procès en cours sont le fait d'un promoteur malhonnête et menteur.

ADCS.

[Signaler un abus](#)

Voilà Monsieur PINNEBERG ! Et maintenant voyons comment avait réagi YREPOND, sans aucun doute un copropriétaire mécontent qui "surveille attentivement" les déclarations du promoteur dans la presse... Histoire d'exprimer son mécontentement.

YREPOND > 01/11/2013 11:39:12

Les Senioriales poursuivent leur développement; mais est-ce que Monsieur Le Maire de Saint Avertin connaît le système de ce genre de résidence?

Dans quelques mois il commencera à avoir le retour sur le montant des charges exponentielles et très vite insupportables pour les Copropriétaires de cette résidence "Les Senioriales en ville".

Renseignez-vous auprès des copropriétaires de la même résidence à Montélimar...

[Signaler un abus](#)

Et enfin la réaction du « Dircom » des Senioriales qui bien entendu est sans aucun doute un excellent professionnel puisque lorsqu'on lui parle des charges de copropriété, ce Monsieur répond par le montant des loyers...

Voici un très bel exemple de communication qui en dit long sur la mentalité du promoteur... !

Senioriales > 07/11/2013 10:48:21

Bonjour Yrépond,

Sur les 76 logements de la résidence de Montélimar, tous vendus, 3 sont actuellement disponibles à la location. Ce taux d'occupation de 96% démontre l'adéquation entre l'offre des Senioriales et les attentes des retraités.

Pour être complet, les loyers, charges prévisionnelles comprises, de la résidence de Montélimar, se situent entre 377 euros pour un T1 et 805 euros pour un T3. Ces loyers CC semblent raisonnables au regard des prestations proposées dans la résidence, notamment la présence d'un personnel dédié. Ce qui a également paru cohérent à tous, pour la résidence de St-Avertin, lors de son inauguration.

Gérard Pinneberg, directeur de la communication des Senioriales.

[Signaler un abus](#)
